

Progrès du projet OMNIA



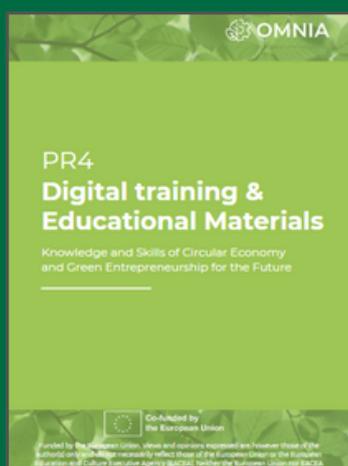
Au cours du mois de juin, les organisations partenaires du Portugal, de la Turquie, de l'Espagne, de la Roumanie, de la Belgique et de Malte du projet OMNIA se sont réunies à Malte pour la 4^{ème} réunion transnationale du projet. Le consortium a révisé la gestion du projet, le PR 3 et s'est mis d'accord sur les prochaines étapes du PR 4, qui est en cours de finalisation. Des décisions pertinentes concernant d'autres aspects du projet ont également été prises.

Pour rappel...

Le projet OMNIA est un projet Erasmus + qui vise à développer les connaissances et les compétences pratiques des NEETs sur l'économie verte et circulaire afin de construire un avenir durable pour créer des communautés résilientes, préparer et aider les jeunes à stimuler le développement d'idées de modèles d'entreprise d'économie verte et circulaire et établir le réseau entre les NEETs et le réseau d'experts.

Mises à jour du projet

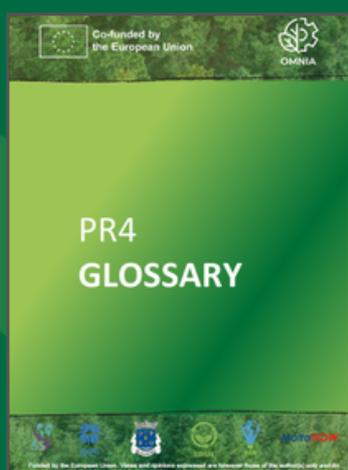
Comme avancé, nous avons terminé le PR4, qui comprend les documents suivants :



Document en 8 chapitres sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire pour les NEETs



Document facilitant l'apprentissage du matériel de formation et d'éducation



Glossaire numérique pour aider les jeunes NEET à comprendre la terminologie et les acronymes du matériel de formation et d'éducation.

Les partenaires ont également créé des vidéos d'introduction pour chaque chapitre du matériel numérique de formation et d'éducation.

N'oubliez pas de vérifier :

www.omniaproject.eu/



A venir...

- Résultat du projet 1 La plateforme d'apprentissage en ligne sera lancée prochainement.
- Résultat du projet 2 Plateforme de mise en réseau.
- Activité d'apprentissage, d'enseignement et de formation, qui aura lieu du 5 au 11 octobre 2023 à Bruxelles. 25 jeunes participants intéressés par les thèmes de l'économie verte et circulaire participeront à cette activité.

Vaut-il la peine d'être entrepreneur ? Un guide des petites décisions pour les jeunes



Dan SCHIMBISCHI

Directeur, Mixt Source Management SRL

Entrepreneur ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans le domaine de la réalisation de projets, de la traduction et de la consultance.

En tant que jeune, que vous ayez terminé vos études ou non, que vous soyez entre deux emplois ou que vous ayez un emploi, une décision importante à prendre concerne la manière dont vous subviendrez à vos besoins au cours de la période suivante, voire de votre vie entière. Lorsque l'on réfléchit à ces questions, le choix entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur est l'un des plus fondamentaux. Tellement fondamental qu'il est souvent ignoré par la plupart des gens.



Le fait d'avoir un emploi donne aux gens un sentiment de sécurité et un salaire mensuel, de sorte que pour eux, c'est le choix le plus évident. D'un autre côté, il y a quelque chose de frais et d'attirant à être son propre patron et à avoir le contrôle de son argent et de sa charge de travail.

J'ai de l'expérience des deux côtés du débat, mais maintenant que j'exerce activement mes compétences entrepreneuriales, je souhaite partager quelques points de réflexion.

L'entrepreneuriat est un moyen de poursuivre ses passions et d'atteindre un niveau d'épanouissement qui ne peut être atteint en tant que salarié. Cependant, tout le monde ne peut pas gérer une entreprise car cela demande de prendre des risques, de consacrer plus de temps et de travailler souvent seul.

Pour décider si l'entrepreneuriat est fait pour vous, vous devez vous poser deux questions principales.

- A) Que puis-je faire d'assez précieux pour que quelqu'un me paie ?
- B) Suis-je intéressé par le fait d'être le seul responsable de ma stabilité financière ?

La première question est commune aux salariés et aux entrepreneurs, car elle constitue la pierre angulaire de tout parcours professionnel. Dans tout travail effectué, quelqu'un (vous ou votre entreprise) le fournit et quelqu'un le paie (l'employeur ou le client). Le tout est de trouver l'emploi qui vous convient.

Pour trouver le bon travail à effectuer, il faut d'abord faire preuve d'un peu d'introspection et dresser un inventaire des compétences :

1. "Que sais-je en dehors de l'école ? Ai-je une aptitude naturelle ? (fort, rapide, etc.), ai-je acquis une compétence utile auprès de mon entourage (travail sur le terrain, changement de type) ?" Est-ce que je connais quelqu'un qui pourrait m'apprendre quelque chose d'utile ? (centres d'apprentissage) Est-ce que je connais quelqu'un qui pourrait m'embaucher sans expérience ? (travaux de construction, études de marché)
2. "Qu'est-ce que je sais de l'école ? Pour beaucoup de gens, c'est la principale question à poser car, lorsqu'ils sont entrés à l'école, ils ont déjà choisi un parcours professionnel ou du moins une "famille" de parcours professionnels, car certaines professions sont plus polyvalentes que d'autres.



Il convient également de se poser les questions suivantes, afin d'identifier ses propres motivations personnelles par rapport à un emploi :

1. Quels sont mes centres d'intérêt ? (suis-je intéressé par le métier d'avocat, de comptable, etc.)
2. Quelle est ma personnalité ? (Est-ce que j'aime travailler seul ou suis-je une personne sociable, etc.)
3. Quel est mon équilibre idéal entre vie professionnelle et vie privée ?
4. À quoi suis-je prêt(e) à renoncer pour mener à bien la carrière que je souhaite ?

D'autres options plus complexes sont accessibles, comme les tests de carrière ou un guide des carrières (les écoles fournissent souvent ce service gratuitement). Enfin, il est possible d'essayer plusieurs emplois pour voir s'ils lui conviennent

Comme je l'ai déjà mentionné, la deuxième question est principalement liée à la responsabilité. On pourrait considérer que la vie d'un employé est plus facile parce qu'il n'a pas nécessairement à prendre des décisions difficiles qui affectent la croissance de l'entreprise. Mais chaque jour, de plus en plus de personnes sont mécontentes de leur travail, principalement parce que leur vision de l'exécution du travail est différente de celle de la personne responsable.

Les deux choix présentent des avantages et des inconvénients auxquels vous devez réfléchir attentivement avant de décider lequel vous convient le mieux. Pour ce faire, une brève comparaison peut s'avérer utile.

En tant qu'employé, vous bénéficiez souvent d'un horaire, d'un salaire et d'avantages cohérents. En outre, vous pouvez vous sentir en sécurité en sachant que vous travaillez pour une organisation qui vous offre une structure et des conseils. Cependant, vous ne bénéficierez peut-être pas du même niveau d'indépendance et d'adaptabilité qu'un entrepreneur, et vous n'aurez peut-être pas autant de contrôle sur votre travail et sur l'orientation de votre carrière.

En tant qu'entrepreneur, vous avez le contrôle total de vos projets et de votre emploi du temps. En outre, vous pouvez avoir plus de contrôle sur votre situation financière et votre développement professionnel. Cependant, vous devrez peut-être aussi faire face au danger, aux responsabilités et à l'ambiguïté. Vous devez être motivé, discipliné et capable de surmonter les obstacles liés à la gestion de votre propre entreprise.

Il existe de nombreux arguments en faveur de chaque côté du débat, à savoir s'il est préférable d'être un employé ou un entrepreneur ou, (pourquoi pas ?) de faire les deux en même temps.

La bibliothèque de documents du projet OMNIA peut offrir une certaine perspective sur ces questions, et nous vous invitons à l'explorer en profondeur.



Co-funded by
the European Union

Connaissances et développement des compétences sur les modèles innovants d'entreprises vertes pour les NEET afin de construire une économie circulaire

OMNIA - 2021-2-PT02-KA220-YOU-000049837

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



Sustainable
Development
Studies Network



MaltaNOW

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables.